

## SUPPRESSION DU BUDGET POUR LA LUTTE CONTRE LES VSS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'OBSERVATOIRE RÉAGIT

Alors que nous approchons le troisième anniversaire du Plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) ce 15 octobre, la publication du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 soulève des questions quant à l'avenir du Plan. Nous, associations et organisations étudiantes, exprimons notre préoccupation face à une réorientation des moyens budgétaires qui pourrait compromettre les actions de lutte contre les VSS au sein des établissements.

Le Plan national, lancé en 2021, prévoyait un budget total de **7 millions d'euros sur cinq ans**, avec un **financement de 1,4 million d'euros pour 2025**, sa dernière année. L'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur constate un transfert préoccupant des fonds alloués à la lutte contre les VSS et fait part de ses recommandations pour améliorer la lutte contre les VSS dans l'enseignement supérieur.

### Un transfert de fonds préoccupant pour les actions de lutte contre les VSS au sein des établissements

Dans le cadre du Programme 150 du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025, un transfert budgétaire significatif a été opéré : 1,7 million d'euros ont été réorientés vers le Programme 214, servant à financer des postes de référent·es VSS dans les rectorats académiques. La création de ces postes au sein des rectorats est en soi une initiative pouvant apporter une harmonisation des pratiques de lutte contre les VSS dans l'ensemble de l'ESR. Cependant, ces postes ne sont pas exclusivement dédiés à la lutte contre les VSS. Certains sont orientés vers le bien-être étudiant ou d'autres missions qui, bien qu'importantes, ne participent pas directement à la lutte contre les VSS.

Pour rappel, **les actions du plan sont centrées sur les établissements eux-mêmes**, avec une priorité donnée à la structuration des services internes dans chaque établissement et la création de dispositifs de signalement propres à chaque université ou école.

Nous craignons que cette réorientation budgétaire ne détourne les ressources nécessaires à ces actions essentielles sur le terrain.

## Nos recommandations pour une lutte renforcée contre les VSS dans l'enseignement supérieur

L'Observatoire des VSS dans l'Enseignement Supérieur rappelle l'importance des actions prévues par le Plan national de lutte contre les VSS, centrées sur la **prévention, la formation et la structuration des dispositifs de signalement** dans chaque établissement.

Il est essentiel de **rendre obligatoires les actions de sensibilisation ou de formation aux VSS et LGBTQIA+phobies** pour tous·tes les étudiant·es, enseignant·es et personnels.

Nous demandons d'**augmenter et pérenniser les moyens financiers et humains**, prioritairement alloués aux établissements, afin de renforcer les dispositifs de prévention, d'écoute et d'accompagnement des victimes. Ce financement doit également soutenir les associations étudiantes, en particulier féministes, qui jouent un rôle clé dans cette lutte.

La gravité des violences et leurs effets sur la santé et la scolarité des victimes nécessitent une mobilisation immédiate. Il est essentiel de renforcer durablement le soutien financier aux établissements pour en faire des lieux inclusifs et sûrs pour tous·tes.

### Contacts :

presse.obvss@gmail.com

plaidoyer.obvss@gmail.com